
LE PATRICE GREGORIUS

Je viens de lire la note suivante dans le *Répertoire des travaux historiques* (III, 1, 632) :

« M. Tauxier s'attache à établir que la parenté que le
» patrice Grégoire, tué à la bataille de Seffetula, aurait
» eue avec l'empereur Heraclius ; les sources dans les-
» quelles puise l'auteur n'étant pas indiquées, il est dif-
» ficile de juger de la valeur de cette thèse. »

Si je n'ai pas appuyé de preuves et de textes les faits que j'ai avancés dans ma lettre, c'est que je les croyais parfaitement établis. Le reproche qui m'est fait me prouve qu'ils les ont beaucoup moins que je ne le croyais. Je demande donc la permission au lecteur de revenir sur cette question, ce qui me donnera l'occasion de rectifier certains récits romanesques relatifs à cette bataille, qui nous sont parvenus par les auteurs arabes.

Pour prouver ma thèse, j'ai à établir :

1° Que le patrice Gregorius, cité par Théophanes aux années V et VI de l'empereur Constant, est le même personnage que le Goreïghir des auteurs islamiques ;

2° Que ce patrice Gregorius, de Théophanes, est aussi le même que le Flavius Gregorius patrice, de l'inscription de Tamugadi ;

3° Que le nom de Flavius que portait Gregorius était, à cette époque, réservé à l'empereur régnant et aux membres de sa famille, et que dès lors le patrice d'Afri-

que était parent de l'empereur Constant, petit-fils d'Heraclius ;

4^e Que d'ailleurs le nom de Gregorius était commun dans cette famille ;

5^e Et, enfin, que ce qui est dit par Théophanes, à l'année XI de Constant, de Gregorius, frère de l'empereur Heraclius, ne peut s'expliquer qu'en reconnaissant en lui le patrice Gregorius vaincu à Suffetula ; et, qu'en conséquence, il y a lieu de corriger les auteurs arabes en ce qu'ils ont de contraire aux indications de Théophanes.

I

Ben Abdelhakem, le plus ancien des annalistes musulmans qui ait parlé de la conquête de l'Afrique par les Arabes (1), raconte que le khalife Othman envoya contre l'Ifrikia, le gouverneur d'Égypte Abdallah ben Sâd. « A » cette époque, dit-il, une ville appelée *Kartaghena* (2) » était le siège du gouvernement africain, et elle obéissait à un roi nommé Gorighîr (3), qui avait d'abord » administré le pays comme lieutenant d'Hérakl, mais

(1) M. de Slane, dans la traduction qu'il a donnée sous le titre d' « Histoire des Berbères de la majeure partie du Kitab-el-Eiber » (Livre des Exemples d'Abou Abderrhaman ben Khaldoun), a donné, en premier appendice, la traduction des passages de Ben Abdelhakem, relatifs à la conquête de l'Ifrikia par les Arabes. — Il nous y apprend en note, t. 1, p. 301, que cet auteur vivait dans la première moitié du III^e siècle de l'hégire, c'est-à-dire de 820 à 870.

(2) كـرطـجـنـة c'est le nom grec de l'époque, *Karτayvna*, qui avait remplacé *Karχndov*, et n'étant que la reproduction du latin *Carthago*, *inis*.

(3) On sait que les Arabes n'ayant pas, dans leur alphabet, de caractère pour représenter l'articulation *G*, qui existait dans la prononciation usuelle, rendaient presque indifférente celle-ci par ف (en chergui) كـق ou جـ. On peut donc lire régulièrement جـرـجـير en prononçant Guerguir, Ghereghir.

» qui s'était ensuite révolté contre son maître et avait
 » fait frapper des dinars à sa propre effigie. Son autorité
 » s'étendant depuis Tripoli jusqu'à Tanger, Gorighîr
 » vint à la rencontre de Ben Sâd et, dans la bataille qui
 » s'ensuivit, il perdit la vie sous les coups, à ce qu'il
 » paraît — d'Abdallah ben Zob'eïr. Son armée prit la
 » fuite et les détachements que Ben Sâd envoya de tous
 » côtés rapportèrent un riche butin. Quand les peuples
 » de l'Ifrikia virent ces événements, ils offrirent à Ben
 » Sâd, une somme d'argent pour le décider à quitter le
 » pays. Ayant accepté cette proposition, il retourna en
 » Égypte, sans y laisser de gouverneur et sans y établir
 » de places d'armes.... — Cette expédition eut lieu en
 » l'an 27 de l'hégire (647-48) (1).

» Ben Khaldoun raconte aussi qu'au début du règne
 » d'Othman, Ben Sâd envahit l'Ifrikia; Gorighir, dit-il,
 » était alors roi des Francs et Abhs dans le pays (2).

» En Nouaïri en dit autant, à cela près que, suivant
 » lui, Gorighîr, prince de l'Ifrikia, gouvernait toujours
 » le pays au nom d'Herakl (3). »

Ces assertions des auteurs arabes, sont appuyées
 par les passages suivants du chronographe grec Théo-
 phanes (4) :

« Années : du Monde, 6138 ; de J.-C., 638 ; de Constant,
 » empereur des Romains, V ; d'Othman, commandant
 » des Arabes, I. — En cette année, Gregorius, patrice
 » d'Afrique, se révolta avec ses Africains. » (Τουτω τω έτει
 'εστλασεν ο Γρηγοριος ο πατρικιος της Αφρικης συν τοις Αφροις.)

(1) *Histoire des Berbères*, I, 304.

(2) *Histoire des Berbères*, I, 209; Ben Khaldoun donne, comme date, l'an 29 de l'hégire. M. de Slane a déjà fait remarquer l'erreur.

(3) *Histoire des Berbères*, I, 317; 2^e appendice de la traduction, 1^{ers} chapitres d'En Nouaïri: « l'Afrique sous les Émirs arabes. »

(4) Théophanes vécut de 750 à 818, environ 150 ans après l'époque qui nous occupe. Voir édition Goar et Combefis, 1655.

« Années : du Monde, 6139 ; de J.-C., 639 ; de Constant, VI ; d'Othman, II. — En cette année, les Sarrazins font une expédition en Afrique et ayant livré bataille au tyran Gregorius, ils le mettent en fuite et tuent ceux qui étaient avec lui. Après être convenus de trébuts avec les Africains, ils se retirent. » (Τῷ δε αὐτῷ ἔτει ἐπεστρατεύσαν Σαρακηνοὶ τὴν Ἀφρικὴν καὶ συμβάλλοντες τῷ τυραννῷ Γρηγορίῳ τούτῳ τρέπουσι καὶ τοὺς σὺν αὐτῷ κτείνουσι καὶ στοικῆσαντες φόροις μετὰ τῶν Ἀφρῶν ὑπέστρεψαν.) (1).

M. de Slane fait judicieusement remarquer que l'emploi du mot *tyran* dans ce passage montre que Gregorius avait pris la pourpre (2). La remarque de Ben Abdelhakem que Gorighâr avait fait frapper des dînars à son effigie, amène à la même conclusion.

Il n'y a pas à se préoccuper ici de la différence qui existe entre l'ère chrétienne, donnée par Théophanes, et celle qui résulte des dates d'avènement marquées par les historiens modernes. Outre que cet auteur suivait l'ère alexandrienne qui est en retard de sept ans sur l'ère occidentale (3), il a encore commis une erreur d'un an en moins sur toutes les dates des VI^e et VII^e siècles (4), ce qui fait que sa chronologie est en arrière de huit ans sur la nôtre (5). C'est ainsi qu'il a placé en 663 l'avènement de Constant II qui, d'après notre comput actuel, est du mois d'octobre 641, époque fixée par les Bénédictins de Saint-Maur dans l'*Art de vérifier les dates*. Cette remarque nous amène à placer la première année de ce prince (si nous suivons la méthode de Théophanes qui fait commencer les années de règne suivant son

(1) Théophanes (chronographie de), p. 285.

(2) *Histoire des Berbères*, I, 8.

(3) *Art de vérifier les dates*, p. xvi de l'introduction.

(4) *Art de vérifier les dates*, p. xvi de l'introduction.

(5) C'est à l'aide des *Indictions* qu'il marque parfois qu'on a pu s'apercevoir de sa méprise.

avènement) en 642. De cette manière la cinquième année de Constant, pendant laquelle Gregorius se révolta, tombe en 646, et la défaite de ce dernier par les Arabes en 647, année qui correspond en partie avec la vingt-septième année de l'hégire, et par conséquent avec la chronologie de Ben Abdelhakem.

La comparaison des documents grecs. et arabes montre donc sans conteste que le Gregorius des uns et le Gorighir des autres ne font qu'un seul et même personnage.

II

M. Léon Renier, dans ses *Inscriptions de l'Algérie*, mentionne, sous le n° 1518, le document épigraphique suivant trouvé à Tamugadi, au sud du capitole de cette ville, dans les ruines d'une basilique chrétienne. Il est en deux lignes et ainsi conçu :

† IN TEMPORIBUS CONSTANTINI IMPERATORIS FL.
GREGORIO PATRICIO IOANNES DVX DE TIGISI
OFFERET DOMVM DEI † ARMFNVS

(Dans les temps de l'empereur Constantin, Flavius Gregorius étant patrice, Jean l'Arménien, duc de Tigisi, offre cette maison de Dieu) (1).

L'empereur Constantin de cette inscription ne peut être ni Constantin-le-Grand, ni son fils Constantin-le-Jeune (306-340). A cette période de l'histoire, il n'y avait pas encore de duc de Tigisi et on écrivait encore purement le latin dans les inscriptions officielles d'Afrique. Après

(1) Je vois dans le mot ARMENVS, placé après la deuxième croix, le surnom de Jean, que le lapicide a d'abord omis, puis placé, faute de mieux, à la fin de la phrase.

eux, dans la suite des temps, vient (1) Tibere Constantin ; mais le nom de Constantin, chez ce prince, était une adjonction postérieure qui n'apparaît pas toujours dans ses médailles (2) et ses inscriptions, au lieu que son vrai nom de Tibère y figure toujours. Il ne peut donc s'agir de lui dans l'inscription de Timgad.

J'avais pensé (3) à Heraclius Constantin, fils du premier Heraclius, lequel régna vingt-huit ans avec son père et trois mois avec son frère Heraclius II (Heracleonas) (641) ; Nicephore le Patriarche (4), en effet, après avoir mentionné qu'il lui avait été donné, à sa naissance, les noms d'Heraclius Constantin (5) et après avoir continué à le dénommer ainsi (6) jusqu'à la naissance de son frère

(1) Je n'ai pas à parler ici de ce Constantin qui, sous Honorius, se fit proclamer dans les Gaules. Il n'eut jamais aucun pouvoir sur l'Afrique.

(2) Du Cange (*Historia Byzantina*, I, fam. Byz.), p. 104 « D N TIBERIVS P. A » et « D N TIB CONSTANT P P AVG » — Grégoire de Tours (VI, 2) parle aussi de pièces d'or du poids d'une livre, portant TIBERII CONSTANTINI PERPETVI AVGVSTI.

(3) *Revue africaine*.

(4) Nicephore le Patriarche est un des plus anciens auteurs qui aient parlé de ce prince. Il vécut 150 années après lui, et mourut en 818.

Son histoire d'Heraclius a été publiée dans le *Corpus Hist. Byzantinae* du père Labbe (Paris, 1648) et en forme la 5^e partie, ayant sa pagination particulière.

Il en a été donné une traduction française par Cousin, sous le titre d'*Histoire de Constantinople* (Paris, 1672). Cet auteur a divisé l'œuvre de Nicephore en deux parties : 1^o *l'Histoire d'Heraclius* ; 2^o *l'Histoire de Constantin, d'Heraclius et de leurs successeurs*, et les a subdivisées en chapitres et en articles, auxquels nous nous référerons.

(5) Nicéphore, patriarche (p. 5, B, I, 8) : « Au milieu de tout cela, » il naquit à l'empereur un fils : Heraclius qu'il nomma Constantin. » (Εν τούτοις τιττεται παις τῷ βασιλεὺς Ἡρακλῆιος ὃν δὴ Κωνσταντῖνον ὀνομαζε.) — Cet événement est de 612.

(6) Le même (p. 7, B, II, 4) : « L'empereur fit baptiser son fils Heraclius qu'il faut aussi appeler Constantin : (car il avait deux noms). . . » (Ἡρακλῆιος δὲ τον υἱον Ἡρακλῆιον (ταυτον δὲ εἶπειν Κωνσταντῖνον · διωνυμος γὰρ ὢν · ἐτυγχανε)... — Année 613.

Heraclius (1), ne l'appelle plus dès lors que Constantin, aussi bien pendant la vie de son père (2) que pendant son court règne (3) et après sa mort (4) ; mais cette distinction qui me semble avoir été faite par Nicéphore, pour la seule commodité de son récit, n'avait rien d'officiel : car toutes les médailles de ce prince, aussi bien celles de sa jeunesse et de son âge mûr que celles de son enfance, le nomment partout Heraclius Constantin (5). — De plus, il n'a jamais régné seul, et si l'inscription de Tamugadi eût été de son temps, elle eût porté aussi le nom de son frère Héraclius. Bien que celui-ci, en effet, n'ait pris aucune part au gouverne-

(1) Le même (p. 11, B, V, 2) : En Perse, il naquit à l'empereur un fils de sa femme Martine. . . , et il lui imposa le nom d'Heraclius. » (Καθ' ἣν τιττεται αὐτῷ υἱὸς ἐκ Μαρτινῆς τῆς γυναικὸς... ὃν καὶ ἐπωνόμασεν Ἡρακλειον.) — Année 622.

(2) Nicephore, patriarche (p. 18, D, VII, 11) : « Heraclius rédigea » un testament par lequel il constitua ses fils, Constantin et Heraclius, empereurs avec des honneurs égaux. » (ὥστε Κωνσταντινον καὶ Ἡρακλειον τοὺς υἱοὺς αὐτοῦ βασιλεῖς ὅμοιους εἶναι). — Année 641.

(3) Le même (p. 19, A, « Hist. de Const. et d'Héracl. » (de Cousin), I, 1) : « Martine ayant lu le testament de son mari, tout le peuple » qui se trouvait là demanda pour empereurs Constantin et Heraclius. » (Ὁ δὲ παρων ἅπας δημὸς Κωνσταντινον καὶ Ἡρακλειον τοὺς βασιλεῖς ἐπέζητει.) — Année 641.

(4) Le même (p. 20, « Hist. de Const. et d'Héracl. », I, 6) « Heraclius (II) montra au peuple que son neveu *Heraclius*, fils de » Constantin (ὡς ὁ Ἡρακλειὸς ὁ υἱὸς Κωνσταντινον) était en bonne santé. » — Année 681.

(5) Du Cange (*Historia byzantina*, I, fam. byz. 8, 112 et 114) a reproduit ces médailles par la gravure :

1. Médaille d'Heraclius I et d'Heraclius Constantin, son fils et collègue : Têtes d'un homme et d'un enfant,

DD. NN. HERACLIUS ET HERAC. CONST. PP. AVGG.

2. Médaille d'Heraclius et d'Her. Const. Augustes, et d'Heraclius César : Têtes d'un homme, d'un jeune homme, d'un enfant,

DD. NN. HERACLIUS ET ERA CONS. PP. A.

ET HERA CON. PPA.

3. Médaille d'Heraclius Constantin seul,

D. N. ERA CONST.

ment pendant le règne des deux frères, il n'en avait pas moins droit, pour cela, aux honneurs impériaux au même titre que son aîné (1).

Après cet Heraclius Constantin, qui mourut cent trois jours après son père, l'empire passa à son frère. Comme nous l'apprend Nicephore, ce prince se nommait Heraclius (2) ; néanmoins, les historiens postérieurs comme Théophanes et Cedrenus (3) le nomment Heracleonas, diminutif qui n'avait rien d'officiel, mais que les historiens modernes n'en ont pas moins adopté pour distinguer ce prince de son père. Dès le début de son règne, il eut à lutter contre une révolte militaire qui le força d'abord à se donner pour collègue le fils de son frère, puis à lui résigner complètement le pouvoir.

Ce fils d'Heraclius Constantin portait aussi le nom

(1) A la mort du premier Heraclius, sa femme Martine lut au peuple son testament. Les foules proclamèrent empereurs Heraclius Constantin et Heraclius ; mais Martine, mère de ce dernier, ayant prétendu avoir droit aussi au trône, le peuple s'y refusa, et ne lui accorda que les honneurs de *Mère des Empereurs*. Quant au jeune Heraclius, tout en lui attribuant les mêmes honneurs impériaux qu'à son frère, « les masses donnèrent le rang supérieur à » Heraclius Constantin, comme au premier des deux qui eût élevé à » l'Empire, et comme ayant atteint une jeunesse sortie de l'enfance. » — En conséquence de quoi, Constantin prit le commandement de » l'Empire. »

(Niceph., patr., p. 19, B. *H. de C. et d'H.*)

(Εξαιρετον δε εδιδουν γερας Κωνσταντινω ως πρωτω εις την βασιλειαν και την ηλικιαν εκ παιδος προχειρισθεντι. — Εξ ου Κωνσταντινος της βασιλειας ηρχε.) — Année 641.

(2) Nicephore le Patriarche (note 3 de la page 13), année 613.

Le même (p. 16, A, *H. d'Her.*, VI, 10). « Après cela, Heraclius Ier » prit des dispositions pour que son fils Constantin fût nommé con- » sul. Il investit son fils Heraclius, né de Martine, du titre de César. »

(Μετα τουτο παρασκευαζε Κωνσταντινον τον υιον υπατουσαι · Ηρακλειον δε τον απο Μαρτινης Καισαρα προχειριζεται.) Année 641.

Le même (p. 19, A, *H. de Const. et d'Her. Ier*, 1, 3, 4 ; note 2 de la page 14 ; note 1 de la page 16). Année 641.

(3) Théophanes, p. 283.

d'Heraclius (1); mais le peuple, en forçant Heraclius II à le prendre pour collègue, lui changea son nom en celui de *Constantin* (2), qui lui est donné par Nicephore à cette occasion et au moment de sa mort (3), ainsi que par le pape Grégoire (4), par Anastase, le bibliothécaire (5); ce qui est plus probant encore, par les médailles (6). Il n'y a donc pas à se préoccuper du nom de Constant que plus tard Théophanes et Cedrenus ont cru devoir lui attri-

(1) Nicephore le Patriarche (voir la note 3 de la page 14).

(2) Nicephore le Patriarche (p. 21, A, *H. de C. et d'H. Ier*, 6). « Le » peuple força Heraclius II à couronner son neveu Heraclius, et tout » aussitôt qu'il eût été couronné, les masses lui changèrent son nom » en celui de Constantin. » (... τον ἀνεψιόν Ἡρακλίου ἑθυσ ὄν σπεφθεντα Κωνσταντινον οἱ ὄχλοι μετονομαζουσι.) Année 641.

(3) Nicephore le Patriarche (p. 21, D, *H. de C. et d'H. II*, 2). « Cons- » tantin, donc ayant été tué en Sicile par la trahison de ses propres » serviteurs pendant qu'il était au bain, après lui, ce fut son fils » Constantin qui prit le sceptre de l'empire. » (Κωνσταντινος ὄν ἐν Σικιλίᾳ ὑπο τῶν ἰδίων ὑπηρέτων δολῶ φονεθεις ἐν τῷ λουτρῶ μεθ' ὃν Κωνσταν- τινος ὁ υἱος τα τῆς βασιλείας ἐγχειριζεται σκηπτρα.)

(4) Le pape Grégoire II naquit dans les derniers jours du règne de ce prince et a pu dès lors savoir par lui-même son vrai nom. Il fut souverain pontife de 717 à 731. (Voir *H. des Conciles*, éd., 1618, t. 3, p. 461.)

(5) Anastase, bibliothécaire de S. E. R., mourut en 886. Il a donné une Histoire de l'Église, composée d'extraits du Syncella, de Nicephore et de Théophanes. Des deux noms donnés par les deux derniers, il a choisi celui de Nicephore, ce qui prouve en faveur de celui-ci. (Voir *Anast.*, éd. De vitis Pontificum romanorum, 77, I. Vitalianus, p. 51; AC, 655, Constantis imp., 14.)

Ligus temporibus venit Constantinus Augustus de regia urbe per littoraria, in Athenas, et exendi Tarantum, inde Beneventum et Neapolem per traditionem, 6, postmodo venit Romam.

(6) Du Cange (*Hist. byz.*, I, « Fam. byz. » Paris, 1860, p. 114). Le type de ce prince est fort remarquable par sa barbe éployée en éventail qui le distingue très nettement de son père et de son fils. Une de ces médailles montre au revers un buste d'homme et un buste d'enfant avec l'exergue : D. N. CONSTANTINIS, CONSTANTIS (A nos seigneurs les Constantin, Constance). Une autre porte seulement D. N. CONSTANT., ce qui peut être lu Constantin, Constance, mais non Constant.

buer, sans autre raison supposable, sinon qu'ils le distinguaient aussi de son fils, nommé comme lui *Constantin*; en conséquence, rien n'empêche qu'on ne puisse lui attribuer l'inscription de Tamugadi.

Dans le fait, ce n'est qu'à lui seul qu'elle peut s'appliquer, puisqu'elle ne peut appartenir à aucun de ses prédécesseurs. La première invasion des Arabes, en effet, eut la sixième année de son règne (647-48). Ce n'est pas que je veuille dire que — même après cette invasion, quand les vainqueurs se furent retirés en Égypte, on n'ait pu encore penser à inaugurer un monument religieux peut-être commencé avant l'expédition musulmane; -- mais alors, le fait ne se serait plus produit sous le patriciat d'un Gregorius. Nous savons, en effet, les noms des gouverneurs d'Afrique qui existèrent sous le règne de Constantin: ce fut d'abord le Gregorius qui se révolta en 646; puis après le départ des Arabes, un patrice que les auteurs musulmans nomment Aulima, et qui fut chassé par les Africains soulevés; puis deux commandants nommés par ceux-ci: l'un que El-Nouaïri appelle Guenaha, l'autre qu'il appelle Elatilion, puis, sous le successeur de ce Constantin, en 669, un patrice Nicephore, envoyé d'Europe pour s'opposer à la deuxième invasion arabe commandée par Moaouïa ben Hodeidj (1)

(1) *Histoire des Berbères*, I, 324. (Extraits d'En Nouaïri): « Heraclius... » apprenant à quelles conditions Abdallah ben Sâd avait accordé la » paix aux habitants de l'Ifrikia, y envoya un patrice nommé Aulima » (variante Ouelima) pour exiger d'eux trois cents talents d'or, somme » égale à celle qu'ils avaient donnée au général arabe. Le patrice » débarqua à Carthage et leur fit part de l'ordre de leurs souverains : » mais ils refusèrent d'y satisfaire, disant que l'argent que leur avait » pris Ben Sâd était pour le rachat de leur vie et que le prince, leur » seigneur, n'aurait que le tribut qu'ils avaient l'habitude de lui payer » chaque année. *Ghenaha* qui gouvernait l'Ifrikia à la place de *Gorei-* » *ghir*, chassa alors le patrice. »

Plus tard, les habitants du pays se rassemblèrent et prirent pour chef un nommé *Elatilion*. (Variante, *Elaterion*.) Quant à *Ghenaha*, il passa en Syrie et alla trouver le khalife Moaouïa ben Abt Sofyan,

et repoussée par un détachement musulman qui le força à se rembarquer. Or aucun de ces noms : Ghenaha, Oulima, Elatilion, si altérés qu'on veuille les supposer, ne peut être ramené au nom de Gregorius (1). Quant à rechercher ce Gregorius, sous le règne de Constantin Pogonat, successeur du précédent, je ne crois qu'on puisse admettre qu'après les ravages de Ben Hodeidj qui emmena jusqu'à quatre-vingt mille prisonniers en Égypte, un duc de Tigisi ait pu songer encore à faire la dépense d'une église quand il y avait tant de captifs à racheter. Ce genre de travaux n'appartient qu'aux époques de paix et de tranquillité.

En somme, on voit que l'inscription de Tamugadi ne peut se rapporter qu'au patrice Gregorius, de Suffetula, et qu'il en résulte dès lors que ce Gregorius portait aussi le nom de Flavius.

III

Je ne m'arrêterai pas à donner des preuves que tous les empereurs romains, depuis Constantin-le-Grand jusqu'à Constantin Copronyme, c'est-à-dire pendant près

auquel il exposa la situation de l'Ifrikia. Il lui demanda en même temps à y être renvoyé à la tête d'une armée arabe, en obtint un corps de troupes assez nombreux et partit pour Alexandrie avec Moaouïa ben Hodeidj. Arrivé dans cette ville, il mourut et ce fut Ben Hodeidj qui conduisit l'armée en Ifrikia... Les habitants de l'Ifrikia croyaient toujours que Ghenaha était à la tête de l'expédition... (Progrès des Arabes)... Alors un patrice, nommé Nicephore, sous les ordres duquel le roi des Grecs avait placé une armée de trente mille combattants, vint débarquer à Sentirta (variante Santbertha). Un détachement de cavalerie que Ben Hodeidj envoya à la rencontre de ces troupes les mit en déroute et les obligea à reprendre la mer.

(1) Ghenaha peut être assimilé à *Gennadius*, Aulima à *Ablimus* ou *Ablavius*, ou *Olypius*, Elatilion à *Oelius*, *Atilius*, Elaterion à *Eleutheros*.

de cinq siècles, ont porté le nom de Flavius en tête de leurs noms personnels ; je me contenterai de renvoyer les lecteurs aux listes de ces empereurs données par du Cange dans son *Histoire byzantine* (1^{re} partie), « Familles byzantines » (1). Je ne m'appesantirai pas non plus sur la cause qui fit prendre cette habitude, et qui tient à l'influence prépondérante que le Christianisme commença à prendre sur les esprits du temps. Jusque-là, il était de principe qu'à la mort de l'empereur régnant, le pouvoir souverain devait être conféré, par l'élection, au *plus digne* ; la lecture de la Bible montra au contraire les rois, fils de David, se succédant les uns aux autres, de père en fils, et amena à penser que ce mode de succession était le plus légitime et devait être appliqué à l'empire romain. Le premier exemple qui ait été donné de cette prétention, le fut par Népotien, après la mort de Flavius Constant, fils de Constantin-le-Grand. Ce prince ayant été détrôné et mis à mort par Magnence, Popilius Nepotianus, qui était neveu, par sa mère, de Constantin-le-Grand, se révolta à Rome contre Magnence, et pour se donner un titre à l'héritage de son oncle, plaça le nom de famille de celui-ci, Flavius, avant ses propres noms *Popilius Nepotianus* (2). Après Constance, Gallus et Julien qui tenaient ce nom de leurs pères ; Jovien, successeur de ces princes, prit aussi le nom de Flavius pour faire croire aux peuples de l'empire qu'il était de leur famille et leur héritier légitime ; puis Valentinien fit de même, quoiqu'il ne fût parent ni des uns ni de l'autre, et l'habitude se perpétua à travers les familles des Théodose, des Léon, des Justinien, à ce point même que Phocas, meurtrier de Maurice, s'empara de ce nom de

(1) Du Cange, *Hist. byz.*, I, « Fam. byz. », de la page 12 à la page 142.

(2) Du Cange, *H. byz.*, I, « Fam. byz. », p. 35 ; FL. POP. NEPOTIANVS.

C'est du Cange qui fait cette remarque, qu'en prenant le nom de Flavius, Népotien a voulu s'attribuer des droits à l'hérédité du sang, *H. byz.*, I, « Fam. byz. », p. 12-142.

Flavius que portait sa victime. Heraclius, qui vengea Maurice en tuant Phocas, le prit plus justement et le transmit à sa postérité.

On voit par là pourquoi ce nom de Flavius, au lieu de devenir un titre de dignité, comme l'était devenu celui de César, avait conservé sa physionomie primitive de nom de *famille* ; c'est qu'il indiquait de la part de l'empereur régnant, la prétention d'être l'héritier du sang des souverains, ses prédécesseurs.

Il en résulte qu'étant considéré comme nom de famille, ce nom ne pouvait être réservé exclusivement au souverain régnant, mais qu'il appartenait aussi à ses héritiers du sang, appelés ou non à lui succéder directement dans l'exercice du souverain pouvoir. En conséquence, tous ses parents dans la ligne masculine étaient appelés à le porter.

Cette première conclusion en appelle une autre : du moment où les empereurs attachèrent à ce nom un droit de successibilité au pouvoir souverain, il est visible que ceux-là mêmes auxquels le hasard de la naissance avait pu le transmettre, durent se hâter de l'abandonner de peur d'exciter l'ombrageuse susceptibilité de leur redoutable souverain ; et il en résulta qu'au bout d'un certain temps ce nom n'était plus porté que par les parents de l'empereur qui régnait.

Ainsi donc, de cela même que Gregorius portait, sur une inscription, le nom de Flavius, il en résulte normalement qu'il était parent de l'empereur régnant, qui était, comme je l'ai dit plus haut, Constantin (Constant II), fils de Heraclius Constantin, fils d'Heraclius I^{er}.

IV

Ce nom de Gregorius, d'ailleurs, n'était pas assez rare dans cette famille pour qu'on puisse être étonné que le

patrice Gregorius ait appartenu à celle-ci. Il avait été porté par l'oncle d'Heraclius, et l'était encore sous Constantin, par un frère d'Heraclius, par une de ses filles et par sa petite-fille.

I. — GREGORIUS, FRÈRE D'HERACLIUS

Voici ce que nous dit, du premier Gregorius, l'historien Nicephore Patriarche. Après avoir parlé des cruautés que commettait, à Constantinople, l'empereur Phocas et du mécontentement que sa conduite causait à Crispus, son beau-père, qui songait à lui enlever un pouvoir si mal exercé, Nicephore ajoute :

« Ce fut à cause de cela que (se décidèrent) les généraux qui commandaient alors en Libye et qui pouvaient appuyer ses desseins de la très grande distance (qui les séparait de Constantinople). Ces généraux avaient d'ailleurs été pourvus par Maurice de leur commandement militaire. C'étaient deux frères nommés Heraclius et Gregorius. Après s'être concertés dans une entrevue, ils envoyèrent leurs fils contre la ville de Byzance. Il avait été convenu entre eux que le premier qui arriverait, s'il pouvait s'emparer de l'empire, le garderait.

» Ils munirent de nombreux soldats Heraclius, fils d'Heraclius, et le firent partir sur une flotte. Quant à Nicetas, fils de Gregorius, ils lui rassemblèrent une armée de cavaliers et l'envoyèrent par terre (1). »

(1) Nicephore Patriarche (p. 3, AB, I, 2.) Διο οί περι την Λιβυην τηνικαυτα ήγεμοντες άτε τω μεγιστω διαστηματι το θαρσειν έχοντες και άμα παρα Μωυρικιου το της στρατηγιδος άρχης εγκεχειρισμενοι (δυο δε ήσαν άδελφω Ηρακλειος και Γρηγοριος) ούτοι κοινη βουλευσαμενοι τους υιους έαυτων προς το Βυζαντιον έκπεπεμψουσιν 'Αστυ άλληλοις συνθεμενοι ως προφθασαντα τουτον της βασιλειας ει δυναιτο επιληψεσθαι. Και Ηρακλειου μεν του Ηρακλειου παιδα άνδρων πληρωσαντες πλοϊ έξεπεμπον · Νικηταν δε

prouvé que les faits relatés par ce texte sont impossibles à admettre. Or, rien n'empêche qu'une Gregoria, fille d'Heraclius, ait été fiancée, en 613, à Niketas et qu'une autre Gregoria, fille de Niketas, et même si l'on veut fille de la première Gregoria, ait été mariée, en 630, à Heraclius Constantin.

Le tableau ci-après où j'ai inscrit, en caractères romains, les faits et dates fixés par l'histoire et, en caractères italiques, les conjectures que je propose, donnera la preuve que les deux faits, celui de 613 et celui de 630, peuvent fort bien être indépendants l'un de l'autre.

- 576. Naissance de l'empereur Heraclius.
- 594. *Premier mariage d'Heraclius, âgé de 18 ans.*
- 595. *Naissance de sa fille Gregoria, dont la mère mourut avant 609.*
- 610. Heraclius s'empare de l'empire.
- 610. Il épouse Eudocia, *sa deuxième femme.*
- 611. Naissance d'Anastasie, leur premier enfant.
- 612. Naissance d'Heraclius Constantin, leur deuxième enfant.
- 612. Mort d'Eudocia.
- 613. Fiançailles, *puis mariage de Gregoria, âgée de 18 ans, avec le patrice Niketas.*
- 614. *Naissance de la deuxième Gregoria, leur premier enfant.*
- 630. Mariage d'Heraclius Constantin, âgé de 18 ans, avec la deuxième Gregoria, *âgée de 16 ans.*
- 631. Naissance de Constantin (Constant II), leur premier enfant.
- 631. Naissance de David, dernier né d'Heraclius I^{er}, alors âgé de 55 ans.

IV. — GREGORIA, FILLE DE NIKETAS

J'ai fait ici de Gregoria II la fille de la première ; mais il se peut que Niketas l'ait eue d'un premier mariage. Elle n'en serait pas moins pour cela de la famille d'Heraclius, dont son père était le cousin germain. C'est Nicephore qui nous la fait connaître en ces termes (630) : « Heraclius décora, du titre de patrice, Niketas, fils de » Sarbare (Sarbare était un général perse en rebellion

» contre son maître), et fit épouser Niké, fille de ce
 » Sarbare, à Théodose, son propre fils, qu'il avait eu de
 » Martine. Il fit venir, de la Pentapote, Gregoria, fille de
 » Niketas, pour la marier à son fils Constantin, empe-
 » reur des Romains. » Il la lui avait promise aupara-
 vant, quand le père de cette jeune fille vivait encore (1).

V

Il ne nous reste plus maintenant qu'à rechercher où doit se placer, dans cette famille des Heraclius et des Gregoris, le Gregorius de Suffetula. Avant d'avoir étudié l'œuvre de Théophanes, j'avais cru voir en lui un frère de Niketas (2). J'y reconnais ce *frère d'Heraclius*, que ce chronographe nous montre mourant à Heliopolis en 653. Voici sur quoi je base cette solution :

Le lecteur a pu remarquer que, d'après ce même auteur, le patrice Gregorius de 647 fut, non pas mis à mort dans la bataille, mais seulement mis en fuite. Théophanes fait nettement cette distinction qu'il fut battu et que ceux qui étaient avec lui furent massacrés (3). Néanmoins, depuis ce moment, il n'en est plus fait mention dans l'histoire; ce ne fut pas lui, en effet, qui continua la lutte; ce ne fut pas lui qui traita avec Ben Sâd de la retraite des envahisseurs sarrazins. Les Africains nommèrent à sa place *Ghenaha* et se disposèrent à ren-

(1) Niceph. Patr. (p. 45, B.) Ἡρακλειος δε τον Νικηταν υιον Σαρβαρων πατρικιον ἀξια ἐπιτιμησε. Νικηντε την θυγατερα. Νικητα αυτου Θεοδοσιω τω εκ Μαρτινης υιον αυτου γαμετην πεποιηκε. — Γρηγοριαν τε την θυγατερα Νικητα εκ Πενταπολεως ἐνεγγχει Κωνσταντινω τῷ βασιλει Ῥωμαιων ζευγνεσιν. ἦν δη και προμνησθευσαμενος ἦν περιοντος ἐτι του αυτης πατρος.

(2) *Revue afric.*

(3) Τουτον τρεπουσι και τους συν αυτοις κτεινουσι. (Voir note 1 de la page 287.)

trer sous le gouvernement de Constantinople. Sans les prétentions du patrice *Aulina*, ils auraient reconnu son autorité (1); tout cela est marqué nettement par El-Nouaïri. On peut se demander dès lors ce que devint Gregorius dans ces circonstances. Chassé du pouvoir par ses anciens sujets, il ne pouvait rester dans le pays : *Ghenaha* ne l'eût pas permis et aurait mis à mort ce concurrent dangereux. S'enfuir à Constantinople, il n'y pouvait songer ; il y aurait subi, de sa révolte, une punition terrible. Il ne lui restait plus guère qu'à se rendre, sous condition, aux vainqueurs. J'en induis donc qu'il arriva que Ben Sâd l'emmena en Égypte et l'interna à Heliopolis où il mourut. C'est même la seule explication raisonnable qu'on puisse donner de la mort d'un frère d'Heraclius dans cette ville. On ne peut pas supposer en effet qu'il était dans le pays lorsque Amrou s'empara de l'Égypte (641) et qu'il y resta après la conquête. On ne peut croire non plus qu'il était à Heliopolis comme ambassadeur et qu'il mourut dans son ambassade. Le fait méritait que Théophanes en fît mention ; d'ailleurs, s'il eût été ambassadeur, ce n'aurait pas été à Heliopolis qu'il se serait trouvé, mais dans la capitale musulmane de l'Égypte qui était alors Babylone, ville remplacée depuis par le Caire. Gregorius, frère de l'empereur, était donc à Heliopolis comme prisonnier ou réfugié. Dans ces conditions, comme on connaît avec trop de détails l'histoire de la lutte d'Heraclius contre les Arabes pour trouver, dans les guerres de Syrie, d'Arménie, d'Asie Mineure ou d'Égypte, une campagne où un Gregorius, frère d'Heraclius, aurait été pris par les Musulmans. On est donc obligé d'en revenir au patrice d'Afrique Gregorius, que nous savons d'ailleurs avoir appartenu à un titre quelconque à la famille de cet empereur.

Je ne crois pas qu'on puisse dès lors hésiter à consi-

(1) *Hist. des Berbères*, t. 1, p. 317, « Extraits d'En Nouaïri. » (Voir ci-dessus note 1 de la page 293.)

dérer comme un fait acquis à l'histoire, que le patrice d'Afrique était ce frère d'Heraclius qui mourut à Héliopolis. A sa mort, la Cour de Constantinople ne vit plus dans l'ancien rebelle qu'un membre de sa famille dont le corps ne pouvait rester exposé aux outrages possibles du fanatisme arabe. D'autre part, Ben Sâd était en ce moment fort occupé des agissements d'Ali et des troubles que causait, en Arabie, la conduite d'Othman, dont il était le frère de lait et le protégé, et il se tenait en ce moment dans une sorte de trêve avec l'empire romain. Il ne s'opposa donc pas au transport du corps de Gregorius dans la capitale où régnait sa famille.

Le lecteur s'étonnera sans doute que j'ai mis tant de soin à prouver un fait d'importance si légère. Mais l'étude de l'archéologie nous montre qu'il ne faut rien dédaigner en fait de détails historiques, et que tels faits qui, au premier abord, peuvent sembler indifférents, peuvent ensuite, à cause de découvertes nouvelles, acquérir une valeur subite. Telle est la raison qui m'a déterminé surtout à traiter cette question avec autant de soin que si elle apportait aux Annales de l'Afrique un élément historique important.

VI

Ma thèse, d'ailleurs, a un résultat actuel, celui de rejeter au néant les légendes rapportées par les auteurs musulmans sur une fille de Gregorius qui aurait été prise à la bataille de Suffetula. Déjà M. de Slane (1) avait prouvé par la comparaison des textes que ces légendes s'étaient formées à la suite les unes des autres, au moyen de détails apocryphes que l'imagination des Arabes ajoutait successivement aux détails déjà créés par leurs prédé-

(1) *Histoire des Berbères* I.

cesseurs, et il en avait à peu près conclu qu'il n'y avait à conserver de tous ces récits que celui de Ben Abdelhakem, lequel nous montrait Gregorius tué, par Abdallah ben Zobéir. Le fait réel, constaté par Théophanes, que Gregorius mourut en Égypte six ans après la bataille de Suffetula nous montre que le récit d'Abdelhakem lui-même, qu'il ne donnait du reste que comme un *on-dit*, doit être rectifié, et qu'il en faut supprimer tout ce qui concerne la mort du prince romain dans cette bataille.

H. TAUXIER,
Capitaine en retraite.

